

DIRECCTE Bourgogne

## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN BOURGOGNE EN FEVRIER 2013

A partir de mars 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques (catégories A,B,C,D,E). La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78h au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C). Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle Emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E).

### **Avertissement** : demandeurs d'emploi par catégorie

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013 de + 485 pour la catégorie A et de + 585 pour les catégories A, B, C, dans la région Bourgogne. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6 de la note régionale.

### **Demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi)**

Fin février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 72 570 en Bourgogne. Ce nombre est en augmentation de +0,6% (soit +424) par rapport à fin janvier 2013. Sur un an, il progresse de +11,4% (+7 416).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de + 0,6 % par rapport à la fin janvier 2013 (+10,8 % sur un an).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 114 207 à fin février 2013. Ce nombre s'accroît sur un mois de 0,6% (soit +723). Sur un an, la hausse atteint +9,9% (+10 312).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C évolue de +0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,8 % sur un an).

S'agissant de la catégorie A, selon le département, le nombre de demandeurs d'emploi fluctue en février 2013 par rapport à la fin janvier 2013 entre +0,2% et +1,2% et ce, de la façon suivante : la Côte d'Or (+0,5%), la Nièvre (+1,2%), la Saône et Loire (+0,7%) et l'Yonne (+0,2%).

S'agissant de la catégorie A, B, C, selon le département, le nombre de demandeurs d'emploi oscille entre +0,5% et +0,8% : la Côte d'Or (+0,6%), la Nièvre (+0,6%), la Saône et Loire (+0,8%) et l'Yonne (+0,5%).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente en février 2013 (+0,6%) légèrement chez les hommes (+0,4%) comparativement aux femmes (+0,8%). Sur un an, la demande s'est respectivement accrue de +13,0% et +9,7%.

La demande d'emploi régresse nettement chez les jeunes (-1,2%) alors qu'elle affiche une hausse chez les adultes (+0,7%) et chez les seniors (+1,8%). L'évolution sur un an enregistre une augmentation pour toutes les tranches d'âge mais avec des écarts parfois conséquents : +9,6% chez les jeunes, +10,4% chez les adultes et +15,4% chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

**Information** : La Dares mène chaque année une campagne de réactualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des effets des jours ouvrables (CJO). Cette campagne modifie l'ensemble des séries CVS-CJO diffusées sur la période janvier 1996 – décembre 2011.

### ***Demands d'emploi des catégories A, B, C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou exerçant une activité réduite)***

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C affiche une augmentation de +0,6% en février 2013, sous l'effet d'une progression quasi identique chez les hommes (+0,6%) et chez les femmes (+0,7%). Les écarts sur un an se réduisent avec respectivement +10,9% et +9,0%.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C traduit une baisse du niveau de la demande des jeunes (-0,4%) alors qu'elle continue sa progression chez les adultes (+0,6%) et chez les seniors (+1,7%)

L'évolution sur un an reste parfois contrastée avec +8,7% chez les jeunes, +8,8% chez les adultes et +14,2% chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis 1 an ou plus augmente de 14,1% sur un an, soit deux fois plus vite que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an : +7,1% sur un an.

#### ***Les entrées et sorties de Pôle emploi***

En Bourgogne, le flux d'inscriptions à Pôle Emploi en catégories A, B, C des trois derniers mois fléchit légèrement comparativement au volume enregistré lors des trois mois précédents (-0,9%). Les hausses concernent les licenciements économiques (+20,1%) et les premières entrées (+15,3%). Le flux des entrées pour les fins de mission d'intérim (-7,4%), les démissions (-6,5%), les reprises d'activité (-3,0%), les autres cas (-1,4%), les fins de CDD (-1,6%) et les autres licenciements (-0,8%) se réduit.

Parallèlement, les sorties de catégories A, B, C sont en très légère hausse (+0,3%) au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. La progression est marquée pour les autres cas (+14,0%) et plus modérée en ce qui concerne les radiations administratives (+4,3%) et les arrêts de recherche (+2,1%). Par contre les entrées en stages (-10,4%), les reprises d'emploi déclarées (-1,5%) et les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation s (-0,6%) ont moins abondé.

#### ***Les offres collectées par Pôle emploi***

Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi Bourgogne se contracte (-17,8%) au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Cette évolution résulte d'une forte chute des offres d'emplois non durables (moins de six mois) : -29,8% et d'une hausse (+7,9%) des offres d'emplois durables (six mois ou plus).

#### ***Demands d'emploi ayant un droit payable au RSA***

En Bourgogne, au mois de février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA) est de 13 792 (soit 17,9% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes).

Au mois de février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 17 279 (soit 14,9% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes).

Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA s'élèvent à 1 576 au mois de février 2013 (soit 17,0% des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 1 450 au mois de février 2013 (soit 15,7% des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

*La publication « Demands d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi du mois de février 2013 » paraîtra le mardi 26 mars à 18 heures.*

#### ***Avertissement :***

*Les données présentées concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.*

*La notion de demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.*

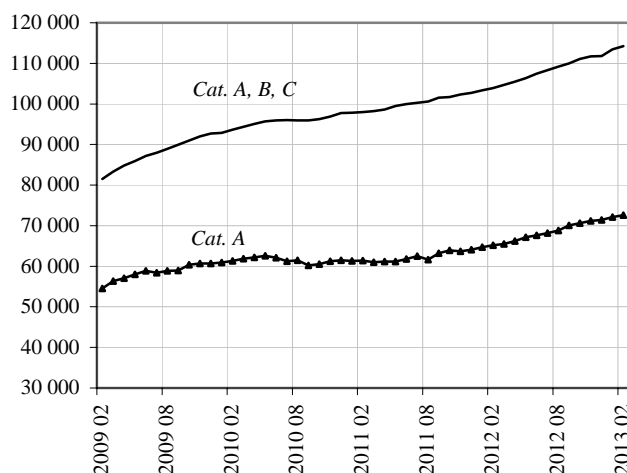
*Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...*

*A partir de février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements (catégories A,B,C,D,E). Les données correspondant aux anciennes catégories (1,2,3,4,5,6,7,8) sont présentées, pour une période transitoire, en annexe de la publication.*

*L'ensemble des définitions figure dans les encadrés 1 et 2, pages 9 et 10 de la publication.*

## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR POLE EMPLOI EN BOURGOGNE EN FEVRIER 2013

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 72 570 en Bourgogne. Ce nombre est en augmentation de +0,6% (soit +424) par rapport à fin janvier 2013. Sur un an, il progresse de +11,4% (+7 416).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de +0,6 % par rapport à la fin janvier 2013 (+10,8 % sur un an).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 114 207 à fin février 2013. Ce nombre s'accroît sur un mois de 0,6% (soit +723). Sur un an, la hausse atteint +9,9% (+10 312).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C évolue de +0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,8 % sur un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>BOURGOGNE</b>					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	65 154	72 146	<b>72 570</b>	+ 0.6	+ 11.4
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	38 741	41 339	<b>41 636</b>	+ 0.7	+ 7.5
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>103 895</b>	<b>113 484</b>	<b>114 207</b>	+ 0.6	+ 9.9
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)*	6 552	7 011	<b>6 975</b>	- 0.5	+ 6.5
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	5 146	4 698	<b>4 571</b>	- 2.7	- 11.2
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	115 593	125 193	<b>125 753</b>	+ 0.4	+ 8.8

Pour mémoire :

#### France métropolitaine pour les régions métropolitaines et France entière pour les DOM (CVS-CJO)

Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 875 800	3 169 300	<b>3 187 700</b>	+ 0.6	+ 10.8
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	1 409 200	1 510 900	<b>1 519 000</b>	+ 0.5	+ 7.8
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>4 554 600</b>	<b>4 967 500</b>	<b>4 997 600</b>	+ 0.6	+ 9.7
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	238 000	260 800	<b>261 200</b>	+ 0.2	+ 9.7
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	368 700	353 800	<b>351 200</b>	- 0.7	- 4.7
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	4 891 700	5 294 800	<b>5 319 100</b>	+ 0.5	+ 8.7

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

\* : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et doivent dès lors être interprétées avec prudence

#### Avertissement : demandeurs d'emploi par catégorie

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013 de + 485 pour la catégorie A et de + 585 pour les catégories A, B, C, dans la région Bourgogne. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6.

Information : La Dares et la DIRECCTE Bourgogne mènent chaque année une campagne de réactualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des effets des jours ouvrables (CJO). Cette campagne modifie l'ensemble des séries CVS-CJO diffusées sur la période janvier 1996 – décembre 2012.

# 1- DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

S'agissant de la catégorie A, selon le département, le nombre de demandeurs d'emploi fluctue en février 2013 par rapport à la fin janvier 2013 entre +0,2% et +1,2% et ce, de la façon suivante : la Côte d'Or (+0,5%), la Nièvre (+1,2%), la Saône et Loire (+0,7%) et l'Yonne (+0,2%).

S'agissant de la catégorie A, B, C, selon le département, le nombre de demandeurs d'emploi oscille entre +0,5% et +0,8% : la Côte d'Or (+0,6%), la Nièvre (+0,6%), la Saône et Loire (+0,8%) et l'Yonne (+0,5%).

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Bourgogne en catégorie A

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012*	Janvier 2013*	Février 2013*	Variation sur un mois	Variation sur un an
Côte d'Or	20 013	23 095	<b>23 213</b>	+ 0.5	+ 16.0
Nièvre	8 630	8 938	<b>9 043</b>	+ 1.2	+ 4.8
Saône-et-Loire	22 394	23 981	<b>24 155</b>	+ 0.7	+ 7.9
Yonne	14 117	16 132	<b>16 160</b>	+ 0.2	+ 14.5
<b>Bourgogne</b>	65 154	72 146	<b>72 570</b>	+ 0.6	+ 11.4

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Bourgogne en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012*	Janvier 2013*	Février 2013*	Variation sur un mois	Variation sur un an
Côte d'Or	32 622	36 862	<b>37 092</b>	+ 0.6	+ 13.7
Nièvre	12 936	13 566	<b>13 645</b>	+ 0.6	+ 5.5
Saône-et-Loire	36 414	38 763	<b>39 061</b>	+ 0.8	+ 7.3
Yonne	21 923	24 293	<b>24 409</b>	+ 0.5	+ 11.3
<b>Bourgogne</b>	103 895	113 484	<b>114 207</b>	+ 0.6	+ 9.9

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

\* : la somme des données peut faire apparaître une différence, en plus ou en moins, d'une unité. Cette différence est le résultat des "arrondis après calages" pour que la somme des quatre départements, la somme des hommes et des femmes, la somme des classes d'âge, ..., soient identiques dans tous les cas.

### **Avertissement :**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013.

## 2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

### Catégorie A

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente en février 2013 (+0,6%) légèrement chez les hommes (+0,4%) comparativement aux femmes (+0,8%). Sur un an, la demande s'est respectivement accrue de +13,0% et +9,7%.

La demande d'emploi regresse nettement chez les jeunes (-1,2%) alors qu'elle affiche une hausse chez les adultes (+0,7%) et chez les seniors (+1,8%). L'évolution sur un an enregistre une augmentation pour toutes les tranches d'âge mais avec des écarts parfois conséquents : +9,6% chez les jeunes, +10,4% chez les adultes et +15,4% chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

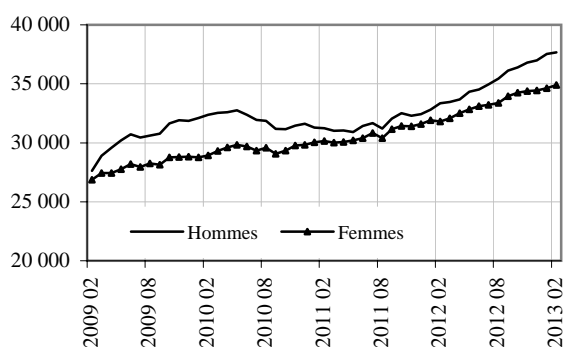
#### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Effectifs en nombre et %

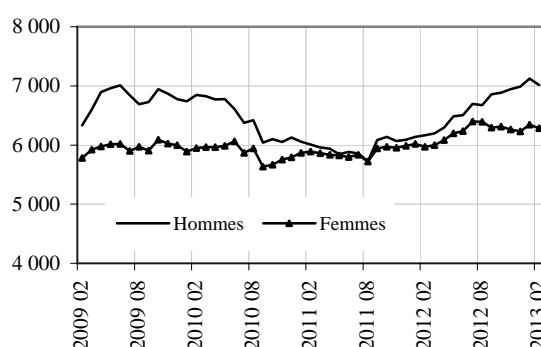
Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Bourgogne</b>					
Hommes	33 338	37 522	<b>37 676</b>	+ 0.4	+ 13.0
Femmes	31 816	34 623	<b>34 895</b>	+ 0.8	+ 9.7
Moins de 25 ans	12 137	13 469	<b>13 304</b>	- 1.2	+ 9.6
Entre 25 et 49 ans	38 346	42 051	<b>42 335</b>	+ 0.7	+ 10.4
50 ans et plus	14 671	16 626	<b>16 932</b>	+ 1.8	+ 15.4
Hommes de moins de 25 ans	6 168	7 123	<b>7 017</b>	- 1.5	+ 13.8
Hommes de 25 à 49 ans	19 689	21 934	<b>22 059</b>	+ 0.6	+ 12.0
Hommes de 50 ans et plus	7 481	8 465	<b>8 599</b>	+ 1.6	+ 14.9
Femmes de moins de 25 ans	5 969	6 346	<b>6 286</b>	- 0.9	+ 5.3
Femmes de 25 à 49 ans	18 657	20 116	<b>20 275</b>	+ 0.8	+ 8.7
Femmes de 50 ans et plus	7 190	8 161	<b>8 333</b>	+ 2.1	+ 15.9
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>65 154</b>	<b>72 146</b>	<b>72 570</b>	<b>+ 0.6</b>	<b>+ 11.4</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

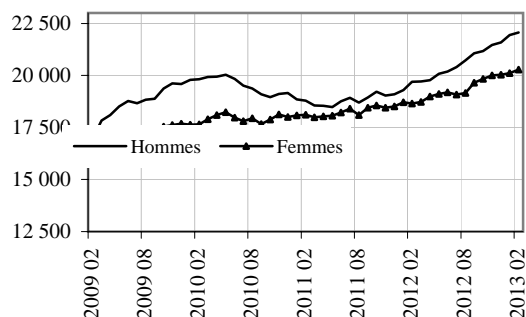
#### Par sexe (cvs)



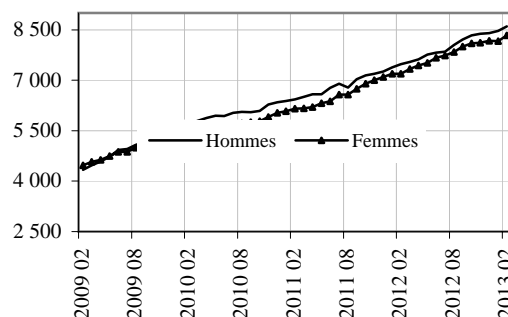
#### Moins de 25 ans (cvs)



#### Entre 25 et 49 ans (cvs)



#### 50 ans et plus (cvs)



#### Avertissements :

- Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013.

- A compter de cette publication, les statistiques de demandeurs d'emploi par âge sont établies selon l'âge en fin de mois, et non plus l'âge au 31 décembre. Cette modification, sans impact sur le nombre total de demandeurs d'emploi, modifie les séries par tranche d'âge.

## 2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

### Catégories A, B, C

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C affiche une augmentation de +0,6% en février 2013, sous l'effet d'une progression quasi identique chez les hommes (+0,6%) et chez les femmes (+0,7%). Les écarts sur un an se réduisent avec respectivement +10,9% et +9,0%.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C traduit une baisse du niveau de la demande des jeunes (-0,4%) alors qu'elle continue sa progression chez les adultes (+0,6%) et chez les seniors (+1,7%).

L'évolution sur un an reste parfois contrastée avec +8,7% chez les jeunes, +8,8% chez les adultes et +14,2% chez les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

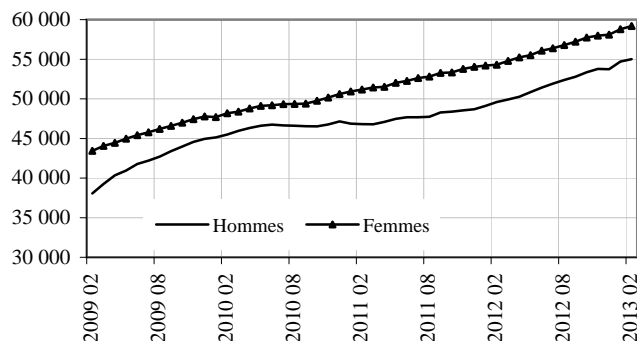
### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

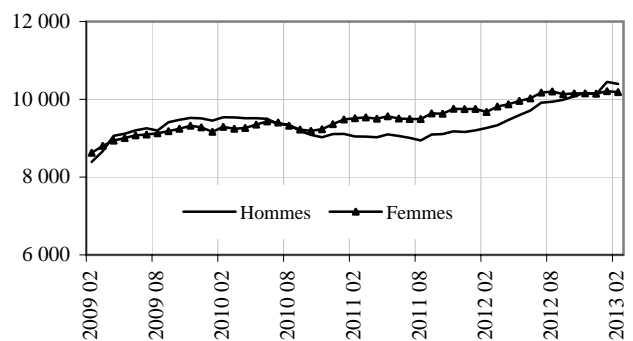
Données CVS	Février	Janvier	Février	Variation	Variation
	2012	2013	2013	sur un mois	sur un an
<b>Bourgogne</b>					
Hommes	49 594	54 705	<b>55 013</b>	+ 0.6	+ 10.9
Femmes	54 301	58 779	<b>59 193</b>	+ 0.7	+ 9.0
Moins de 25 ans	18 939	20 657	<b>20 580</b>	- 0.4	+ 8.7
Entre 25 et 49 ans	62 875	68 035	<b>68 413</b>	+ 0.6	+ 8.8
50 ans et plus	22 081	24 793	<b>25 214</b>	+ 1.7	+ 14.2
Hommes de moins de 25 ans	9 262	10 447	<b>10 394</b>	- 0.5	+ 12.2
Hommes de 25 à 49 ans	30 348	33 095	<b>33 273</b>	+ 0.5	+ 9.6
Hommes de 50 ans et plus	9 984	11 162	<b>11 346</b>	+ 1.6	+ 13.6
Femmes de moins de 25 ans	9 677	10 210	<b>10 186</b>	- 0.2	+ 5.3
Femmes de 25 à 49 ans	32 528	34 939	<b>35 140</b>	+ 0.6	+ 8.0
Femmes de 50 ans et plus	12 097	13 630	<b>13 868</b>	+ 1.7	+ 14.6
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>103 895</b>	<b>113 484</b>	<b>114 207</b>	+ 0.6	+ 9.9

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

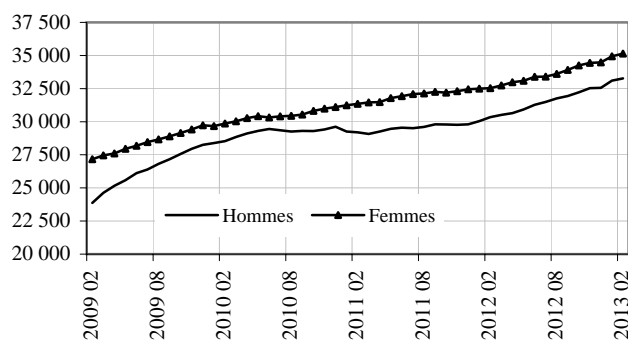
#### Par sexe (cvs)



#### Moins de 25 ans (cvs)



#### Entre 25 et 49 ans (cvs)



#### 50 ans et plus (cvs)



#### Avertissements :

- Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013.

- A compter de cette publication, les statistiques de demandeurs d'emploi par âge sont établies selon l'âge en fin de mois, et non plus l'âge au 31 décembre. Cette modification, sans impact sur le nombre total de demandeurs d'emploi, modifie les séries par tranche d'âge.

### 3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

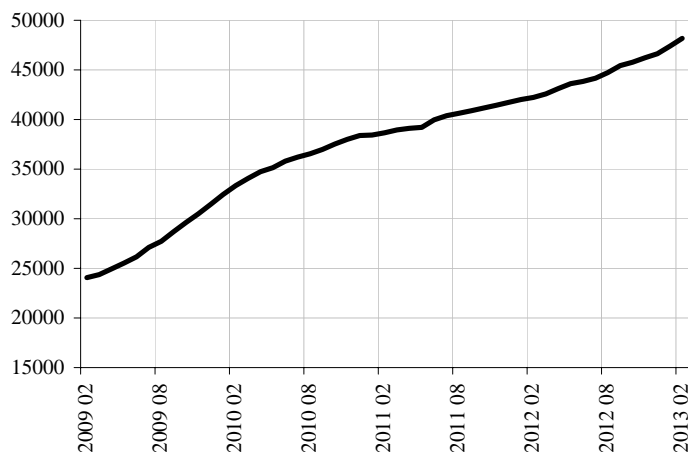
En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis 1 an ou plus augmente de 14,1% sur un an, soit deux fois plus vite que le nombre d'inscrits depuis moins d'un an : +7,1% sur un an.

#### Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Données CVS				Effectifs en nombre et %	
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Bourgogne</b>					
- Moins de 1 an	61 663	66 089	<b>66 035</b>	- 0.1	+ 7.1
- 1 an ou plus	42 232	47 395	<b>48 172</b>	+ 1.6	+ 14.1
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	40.6	41.8	<b>42.2</b>	+ 0,4 pt	+ 1,6 pt
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>France métropolitaine pour les régions métropolitaines et France entière pour les DOM (CVS-CJO)</b>					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	38.1	39.5	<b>39.8</b>	+0.3pt	+1.7pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

#### Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus de catégories A, B, C (données CVS)



#### **Avertissement :**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013

## 4 - FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES PAR MOTIF

En Bourgogne, le flux d'inscriptions à Pôle Emploi en catégories A, B, C des trois derniers mois fléchit légèrement comparativement au volume enregistré lors des trois mois précédents (-0,9%). Les hausses concernent les licenciements économiques (+20,1%) et les premières entrées (+15,3%). Le flux des entrées pour les fins de mission d'intérim (-7,4%), les démissions (-6,5%), les reprises d'activité (-3,0%), les autres cas (-1,4%), les fins de CDD (-1,6%) et les autres licenciements (-0,8%) se réduit.

Parallèlement, les sorties de catégories A, B, C sont en très légère hausse (+0,3%) au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. La progression est marquée pour les autres cas (+14,0%) et plus modérée en ce qui concerne les radiations administratives (+4,3%) et les arrêts de recherche (+2,1%). Par contre les entrées en stages (-10,4%), les reprises d'emploi déclarées (-1,5%) et les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation s (-0,6%) ont moins abondé.

### Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	<i>Effectifs en nombre et %</i>					
	Février 2012*	Janvier 2013*	Février 2013*	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Bourgogne</b>						
Fins de contrat à durée déterminée	2 718	3 008	<b>2 729</b>	25.2	- 1.6	- 0.9
Fins de mission d'interim	879	783	<b>676</b>	6.2	- 7.4	- 10.9
Licenciements économiques (3)	319	274	<b>336</b>	3.1	+ 20.1	- 6.2
Autres licenciements	924	886	<b>912</b>	8.4	- 0.8	- 4.7
Démissions	364	399	<b>328</b>	3.0	- 6.5	- 7.4
Premières entrées	523	588	<b>547</b>	5.1	+ 15.3	+ 10.6
Reprises d'activité	960	973	<b>987</b>	9.1	- 3.0	- 0.9
Autres cas	4 433	4 812	<b>4 306</b>	39.8	- 1.4	- 0.9
<b>Ensemble</b>	<b>11 119</b>	<b>11 724</b>	<b>10 822</b>	<b>100.0</b>	<b>- 0.9</b>	<b>- 1.8</b>
<i>Pour mémoire :</i>						
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>	<b>487 800</b>	<b>482 800</b>	<b>497 000</b>	<b>100.0</b>	<b>-0.8</b>	<b>-1.1</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	<i>Effectifs en nombre et %</i>					
	Février 2012*	Janvier 2013*	Février 2013*	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Bourgogne</b>						
Reprises d'emploi déclarées	2 126	1 906	<b>1 831</b>	18.0	- 1.5	- 11.2
Entrées en stage	916	935	<b>908</b>	8.9	- 10.4	- 8.1
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	913	901	<b>888</b>	8.7	+ 2.1	- 2.7
- dont maladies	579	512	<b>527</b>	5.2	- 5.6	- 6.2
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	4 412	4 285	<b>4 339</b>	42.7	- 0.6	+ 2.5
Radiations administratives	824	681	<b>970</b>	9.5	+ 4.3	- 0.7
Autres cas	1 227	1 177	<b>1 226</b>	12.1	+ 14.0	- 0.2
<b>Ensemble</b>	<b>10 420</b>	<b>9 885</b>	<b>10 162</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 0.3</b>	<b>- 2.4</b>
<i>Pour mémoire :</i>						
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>	<b>455 700</b>	<b>417 700</b>	<b>466 700</b>	<b>100.0</b>	<b>-0.4</b>	<b>-1.3</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(3) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés, de CRP et de CTP.

\* : la somme des données peut faire apparaître une différence, en plus ou en moins, d'une unité. Cette différence est le résultat des "arrondis après calages" sur la somme des quatre départements, des hommes et des femmes, des classes d'âge, des motifs d'entrées et de sorties.

#### **Avertissement : flux par motif**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la baisse sur le nombre de radiations administratives et donc le nombre de sorties totales en janvier 2013. A partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées. L'augmentation du nombre de radiations administratives observée entre janvier et février 2013 s'explique donc essentiellement par la modification de la règle de gestion des radiations administratives qui a entraîné un niveau exceptionnellement bas de radiations comptabilisées en janvier.

Par ailleurs, suite à ce changement de règle, la saisonnalité de la série du nombre de radiations administratives peut être légèrement différente de celle des années précédentes. De ce fait, la série corrigée des variations saisonnières peut présenter en 2013 un caractère plus heurté que par le passé.



### **Encadré 3 : impact du changement des règles de gestion des radiations administratives sur les statistiques de demandeurs d'emploi**

Avant le 1er janvier 2013, les radiations administratives prenaient effet à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation), soit de façon rétroactive par rapport à leur date de notification au demandeur d'emploi (1).

Depuis le 1er janvier 2013, de nouvelles règles concernant les radiations sont entrées en vigueur. Elles reprennent des recommandations émises par le Médiateur de Pôle emploi et concernent :

- La fin de la rétroactivité : la date d'effet de la radiation correspond désormais à la date de notification au demandeur d'emploi et non plus à la date du manquement. Cette modification met fin aux indus (2) que générait l'ancienne règle ;
- La réduction du délai entre le manquement et la notification : les demandeurs d'emploi sont fixés plus rapidement sur leur situation. Cela résulte d'une diminution de 5 jours du délai accordé au demandeur d'emploi pour justifier un manquement, à laquelle s'ajoute une réduction progressive du temps de traitement des dossiers par Pôle emploi.

Avec l'application de la nouvelle règle, le nombre de radiations administratives présenté dans les statistiques du marché du travail portant sur janvier 2013, est plus faible que dans une situation sans changement de règle. En effet, certaines radiations, qui auraient été auparavant comptabilisées au titre du mois de janvier, ne l'ont été finalement qu'au titre du mois de février. Il s'agit des radiations correspondant à un manquement en janvier notifié entre le 1er et le 17 février (3). Les demandeurs d'emploi concernés étaient encore enregistrés sur les listes fin janvier, alors qu'en l'absence de réforme, ils auraient été considérés comme radiés en janvier et donc absents des listes à la fin de ce mois. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin janvier 2013 a été plus élevé que ce qu'il aurait été sans modification de la règle : dans la région Bourgogne, cet impact est de + 485 pour les demandeurs d'emploi de catégorie A et de + 585 pour ceux de catégories A, B, C.

L'impact du changement de règles sur les sorties des listes pour radiations administratives devrait cependant être essentiellement transitoire. À partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées, le changement de règles ne faisant que décaler la date d'effet.

En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est de l'ordre de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. En effet, le report de la date d'effet des radiations décale d'autant la date de réinscription (4) pour les demandeurs d'emploi qui se réinscrivent sur les listes à l'issue de leur période de radiation. Les moindres sorties observées en janvier en raison de la réforme se traduiront donc, quelques mois plus tard, par des réinscriptions moins nombreuses. Ce décalage compensera ainsi, dans une large mesure, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois induite par la réforme en janvier. Les radiations entraînant le plus souvent une impossibilité de s'inscrire pour une durée de 2 mois, cet effet jouera surtout à partir de mars. A moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. Cet effet de moyen terme ne pourra être estimé qu'au niveau national et avec un certain recul et au prix d'hypothèses sur ce qu'auraient été les délais de réinscription des demandeurs d'emploi radiés en l'absence de réforme.

Par ailleurs, la saisonnalité de la série des sorties pour radiation administrative peut être légèrement différente de celle des années précédentes. De ce fait, la série des radiations administratives corrigée des variations saisonnières peut présenter en 2013 un caractère plus heurté que par le passé.

---

(1) La radiation était notifiée en moyenne 30 jours environ après le manquement qui la motivait. Ce délai, en partie incompressible, vise notamment à permettre au demandeur d'emploi informé d'une possibilité de radiation de justifier le manquement constaté.

(2) A savoir les sommes qu'un demandeur d'emploi pouvait éventuellement percevoir entre la date de manquement et la date de notification et qu'il devait rembourser suite à sa radiation.

(3) Le 17 février correspond à la date de clôture d'actualisation. Les informations postérieures à cette date ne peuvent être prises en compte pour établir les statistiques relatives au mois de janvier.

(4) Une radiation entraîne systématiquement l'impossibilité de s'inscrire sur les listes de Pôle emploi pendant une période donnée, le plus souvent de 2 mois.

## 5 - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

En Bourgogne, au mois de février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA) est de 13 792 (soit 17,9% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes).

Au mois de février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 17 279 (soit 14,9% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes).

Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA s'élèvent à 1 576 au mois de février 2013 (soit 17,0% des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 1 450 au mois de février 2013 (soit 15,7% des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Effectifs en nombre et %

Données brutes	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Bourgogne</b>				
<b>Catégorie A</b>	12 174	13 545	<b>13 792</b>	+ 13.3
Catégorie B	1 831	1 929	<b>2 019</b>	+ 10.3
Catégorie C	1 345	1 555	<b>1 468</b>	+ 9.1
<b>Catégories A, B, C</b>	15 350	17 029	<b>17 279</b>	+ 12.6
Catégorie D	587	685	<b>647</b>	+ 10.2
Catégorie E	907	812	<b>771</b>	- 15.0
Catégories A, B, C, D, E	16 844	18 526	<b>18 697</b>	+ 11.0
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	17.6	17.4	<b>17.9</b>	+ 0,3 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	14.5	14.7	<b>14.9</b>	+ 0,5 pt
<i>Pour mémoire :</i>				
<b>France métropolitaine</b>	<b>18.2</b>	<b>18.4</b>	<b>0.2</b>	+0.5 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	15.4	15.7	15.8	+0.4 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C				

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

(catégories de RSA\*)

Effectifs en nombre et %

Données brutes	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Bourgogne</b>				
<b>Demandeurs d'emploi en catégorie A</b>	12 174	13 545	<b>13 792</b>	+ 13.3
RSA socle seul	9 145	10 270	<b>10 538</b>	+ 15.2
RSA socle et activité	1 347	1 482	<b>1 457</b>	+ 8.2
RSA activité seul	1 682	1 793	<b>1 797</b>	+ 6.8
<b>Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C</b>	15 350	17 029	<b>17 279</b>	+ 12.6
RSA socle seul	9 810	10 947	<b>11 254</b>	+ 14.7
RSA socle et activité	2 267	2 502	<b>2 488</b>	+ 9.7
RSA activité seul	3 273	3 580	<b>3 537</b>	+ 8.1

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

\* cf. encadré 1 pour une définition des catégories

### Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA

(catégories A, B, C)

Effectifs en nombre et %

Données brutes	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Bourgogne</b>				
<b>Entrées</b>	9 567	12 808	<b>9 252</b>	- 3.3
Entrées des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	1 662	2 013	<b>1 576</b>	- 5.2
Part dans l'ensemble des entrées	17.4	15.7	<b>17.0</b>	- 0,4 pt
<b>Sorties</b>	9 487	9 842	<b>9 225</b>	- 2.8
Sorties des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	1 514	1 530	<b>1 450</b>	- 4.2
Part dans l'ensemble des sorties	16.0	15.5	<b>15.7</b>	- 0,3 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

#### Avertissements :

Sont repérées ici les personnes ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi qui avaient des droits ouverts au RMI et à l'API avant juin 2009. En effet, ce dernier recouvrait également des personnes dont le droit était suspendu.

Cf. encadré 1 « sources et définitions » pour plus d'informations à ce sujet.

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013.

## 6 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi Bourgogne se contracte (-17,8%) au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Cette évolution résulte d'une forte chute des offres d'emplois non durables (moins de six mois) : -29,8% et d'une hausse (+7,9%) des offres d'emplois durables (six mois ou plus).

### Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Effectifs en nombre et %

<i>Données cvs</i>	Février 2012	Janvier 2013 *	Février 2013 *	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
<b>Bourgogne</b>					
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	2 239	1 997	<b>2 324</b>	+ 7.9	- 13.5
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	3 938	2 953	<b>2 593</b>	- 29.8	- 30.5
<b>Ensemble</b>	6 177	4 951	<b>4 917</b>	- 17.8	- 24.3
Pour mémoire :					
<b>France métropolitaine (CVS-CJO)</b>					
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	110 500	94 700	<b>100 000</b>	-1.6	-12.7
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	148 600	117 000	<b>124 000</b>	-6.2	-16.3
<b>Ensemble</b>	259 100	211 700	<b>224 000</b>	-4.2	-14.7

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

#### **Avertissement :**

Suite à des incidents techniques en amont de l'élaboration des données, les volumes des offres (collectées et satisfaites) relatifs aux mois de novembre et de décembre 2012, publiés le 25 janvier dernier, étaient provisoires. Les données présentées ci-dessus ont été révisées et sont à présent définitives. Cet incident n'a aucun impact sur les statistiques des demandeurs d'emploi.

# Encadré 1 - Sources et définitions

## Demands d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

### Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

### Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois  $m$  sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, et C.

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

### Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;

## Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

### Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaites une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

### Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2009. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2010, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

#### 1<sup>ère</sup> étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

Celles-ci permettent d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques). Pour les séries France et France Métropolitaine, la cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables.

#### 2<sup>ème</sup> étape : mise en cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

### **Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)**

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

## Encadré 1 - Sources et définitions (fin)

À compter de juin 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et mai 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (soit pour non respect des devoirs qui leur incombent, soit pour dépassement du seuil de ressources) ou celles dont la demande est en cours d'instruction. Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA (resp. des droits ouverts) n'est pas comparable au nombre de demandeurs d'emploi qui avaient des droits ouverts au RMI ou à l'API avant juin 2009, car celui-ci recouvrait également des personnes dont le droit avait été suspendu (et pas les personnes dont le dossier était en cours d'instruction).

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA. Le droit au RSA de ces demandeurs d'emploi peut résulter du basculement automatique d'un droit au RMI ou à l'API existant en mai 2009, ou d'un nouveau droit après le 1<sup>er</sup> juin 2009 ;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la catégorie de RSA. Il existe trois catégories de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seul. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal à un montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires ;
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA. Certains de ces demandeurs d'emploi avaient un droit payable au RMI et à l'API en mai 2009 mais n'étaient pas inscrits à Pôle emploi à cette date. Les autres se sont ouverts un droit nouveau au RSA après le 1<sup>er</sup> juin 2009 ;
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA. Parmi eux, certains avaient déjà des droits ouverts au RMI et à l'API en mai 2009 alors que d'autres se sont ouverts un droit nouveau au RSA après le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1<sup>er</sup> juin 2009 ; RSA après le 1<sup>er</sup> juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestations de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

## Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

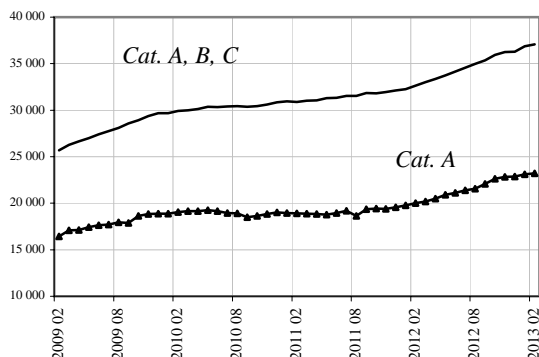
Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1<sup>er</sup> juin 2009)...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14>

## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN COTE D'OR EN FEVRIER 2013

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin février 2013, dans le département de Côte d'Or, 23 213 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. L'évolution est en hausse par rapport à janvier 2013 (+0,5% soit +118). Sur un an, la situation reste nettement dégradée (+16,0% soit +3 200).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'accroît de +0,6% sur un mois (+11,4% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'établit à 37 092 dans le département de Côte d'Or à fin février 2013. Ce nombre est également en augmentation sur un mois : +0,6% soit +230. Sur un an, il progresse de +13,7% soit +4 470.

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'accroît de 0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,9% en un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	10 077	11 777	<b>11 817</b>	+ 0.3	+ 17.3
Femmes	9 936	11 318	<b>11 396</b>	+ 0.7	+ 14.7
Moins de 25 ans	3 770	4 277	<b>4 197</b>	- 1.9	+ 11.3
Entre 25 et 49 ans	12 232	14 036	<b>14 157</b>	+ 0.9	+ 15.7
50 ans et plus	4 011	4 782	<b>4 859</b>	+ 1.6	+ 21.1
Hommes de moins de 25 ans	1 855	2 214	<b>2 176</b>	- 1.7	+ 17.3
Hommes de 25 à 49 ans	6 170	7 137	<b>7 187</b>	+ 0.7	+ 16.5
Hommes de 50 ans et plus	2 051	2 426	<b>2 454</b>	+ 1.2	+ 19.6
Femmes de moins de 25 ans	1 914	2 063	<b>2 021</b>	- 2.0	+ 5.6
Femmes de 25 à 49 ans	6 062	6 899	<b>6 970</b>	+ 1.0	+ 15.0
Femmes de 50 ans et plus	1 960	2 356	<b>2 405</b>	+ 2.1	+ 22.7
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>20 013</b>	<b>23 095</b>	<b>23 213</b>	+ 0.5	+ 16.0

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	15 449	17 534	<b>17 585</b>	+ 0.3	+ 13.8
Femmes	17 174	19 328	<b>19 506</b>	+ 0.9	+ 13.6
Moins de 25 ans	5 929	6 605	<b>6 563</b>	- 0.6	+ 10.7
Entre 25 et 49 ans	20 426	22 966	<b>23 120</b>	+ 0.7	+ 13.2
50 ans et plus	6 267	7 291	<b>7 409</b>	+ 1.6	+ 18.2
Hommes de moins de 25 ans	2 820	3 281	<b>3 247</b>	- 1.0	+ 15.1
Hommes de 25 à 49 ans	9 813	10 999	<b>11 038</b>	+ 0.4	+ 12.5
Hommes de 50 ans et plus	2 815	3 255	<b>3 300</b>	+ 1.4	+ 17.2
Femmes de moins de 25 ans	3 109	3 325	<b>3 316</b>	- 0.3	+ 6.7
Femmes de 25 à 49 ans	10 613	11 967	<b>12 081</b>	+ 1.0	+ 13.8
Femmes de 50 ans et plus	3 452	4 036	<b>4 109</b>	+ 1.8	+ 19.0
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>32 622</b>	<b>36 862</b>	<b>37 092</b>	+ 0.6	+ 13.7

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

# DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN COTE D'OR EN FEVRIER 2013 (suite)

## Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Moins de 1 an	19 816	21 970	<b>21 837</b>	- 0.6	+ 10.2
1 an ou plus	12 806	14 893	<b>15 254</b>	+ 2.4	+ 19.1
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	39.3	40.4	<b>41.1</b>	+ 0,7 pt	+ 1,8 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Entrées et sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Entrées à Pôle emploi	3 756	3 950	<b>3 645</b>	- 1.6	- 0.2
Sorties de Pôle emploi	3 327	3 342	<b>3 427</b>	+ 5.6	+ 1.2

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>			
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Catégorie A</b>	3 662	4 247	<b>4 266</b>	+ 16.5
Catégorie B	573	598	<b>647</b>	+ 12.9
Catégorie C	490	521	<b>511</b>	+ 4.3
<b>Catégories A, B, C</b>	4 725	5 366	<b>5 424</b>	+ 14.8
Catégorie D	188	226	<b>190</b>	+ 1.1
Catégorie E	287	225	<b>208</b>	- 27.5
<b>Catégories A, B, C, D, E</b>	5 200	5 817	<b>5 822</b>	+ 12.0
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	17.2	17.1	17.3	+ 0,1 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	14.3	14.3	14.4	+ 0,1 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données cvs</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013 *	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	983	829	<b>843</b>	+ 8.5	- 21.0
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	1 585	1 067	<b>953</b>	- 41.5	- 37.1
<b>Ensemble</b>	2 567	1 895	<b>1 796</b>	- 26.4	- 30.8

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

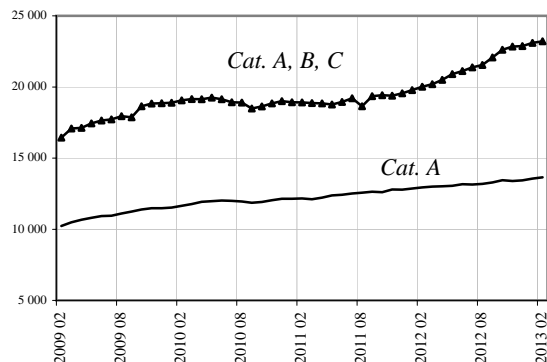
### Avertissement : demandeurs d'emploi par catégorie :

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6 de la note régionale.



## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI DANS LA NIEVRE EN FÉVRIER 2013

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin février 2013, dans le département de la Nièvre, 9 043 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Ce nombre progresse de 1,2% par rapport à fin janvier 2013 (soit +105). Sur un an, l'évolution est de +4,8% (soit +413).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'accroît de +0,6% sur un mois (+11,4% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'établit à 13 645 dans le département de la Nièvre à fin février 2013. Ce nombre est en hausse sur un mois (+0,6% soit +79). Sur un an, l'évolution atteint +5,5% (soit +709).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'accroît de 0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,9% en un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	4 656	4 769	4 827	+ 1.2	+ 3.7
Femmes	3 974	4 170	4 216	+ 1.1	+ 6.1
Moins de 25 ans	1 676	1 654	1 656	+ 0.1	- 1.2
Entre 25 et 49 ans	4 879	5 009	5 068	+ 1.2	+ 3.9
50 ans et plus	2 076	2 276	2 319	+ 1.9	+ 11.7
Hommes de moins de 25 ans	926	884	874	- 1.1	- 5.6
Hommes de 25 à 49 ans	2 624	2 676	2 726	+ 1.9	+ 3.9
Hommes de 50 ans et plus	1 106	1 209	1 226	+ 1.4	+ 10.8
Femmes de moins de 25 ans	750	770	781	+ 1.4	+ 4.1
Femmes de 25 à 49 ans	2 254	2 333	2 342	+ 0.4	+ 3.9
Femmes de 50 ans et plus	970	1 067	1 093	+ 2.4	+ 12.7
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>8 630</b>	<b>8 938</b>	<b>9 043</b>	<b>+ 1.2</b>	<b>+ 4.8</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	6 379	6 638	6 703	+ 1.0	+ 5.1
Femmes	6 557	6 927	6 942	+ 0.2	+ 5.9
Moins de 25 ans	2 392	2 442	2 437	- 0.2	+ 1.9
Entre 25 et 49 ans	7 543	7 829	7 875	+ 0.6	+ 4.4
50 ans et plus	3 001	3 295	3 333	+ 1.2	+ 11.1
Hommes de moins de 25 ans	1 243	1 245	1 237	- 0.6	- 0.5
Hommes de 25 à 49 ans	3 720	3 861	3 912	+ 1.3	+ 5.2
Hommes de 50 ans et plus	1 417	1 532	1 554	+ 1.4	+ 9.7
Femmes de moins de 25 ans	1 149	1 197	1 200	+ 0.3	+ 4.4
Femmes de 25 à 49 ans	3 824	3 968	3 963	- 0.1	+ 3.6
Femmes de 50 ans et plus	1 585	1 763	1 779	+ 0.9	+ 12.2
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>12 936</b>	<b>13 566</b>	<b>13 645</b>	<b>+ 0.6</b>	<b>+ 5.5</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

# DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI DANS LA NIEVRE EN FEVRIER 2013 (suite)

## Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Moins de 1 an	7 662	7 792	<b>7 783</b>	- 0.1	+ 1.6
1 an ou plus	5 274	5 774	<b>5 863</b>	+ 1.5	+ 11.2
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	40.8	42.6	43.0	+ 0,4 pt	+ 2,2 pts

## Entrées et sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Entrées à Pôle emploi	1 368	1 415	<b>1 253</b>	- 3.7	- 7.9
Sorties de Pôle emploi	1 286	1 238	<b>1 180</b>	- 5.3	- 9.6

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données brutes</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Catégorie A</b>	1 808	1 864	<b>1 945</b>	+ 7.6
Catégorie B	243	281	<b>265</b>	+ 9.1
Catégorie C	146	210	<b>201</b>	+ 37.7
<b>Catégories A, B, C</b>	2 197	2 355	<b>2 411</b>	+ 9.7
Catégorie D	109	117	<b>120</b>	+ 10.1
Catégorie E	158	193	<b>182</b>	+ 15.2
Catégories A, B, C, D, E	2 464	2 665	<b>2 713</b>	+ 10.1
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	19.7	19.3	20.2	+ 0,5 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	16.6	16.9	17.3	+ 0,7 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données cvs</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	189	164	<b>231</b>	+ 9.1	- 6.4
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	393	276	<b>173</b>	+ 0.7	- 15.0
<b>Ensemble</b>	582	440	<b>403</b>	+ 3.8	- 11.9

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

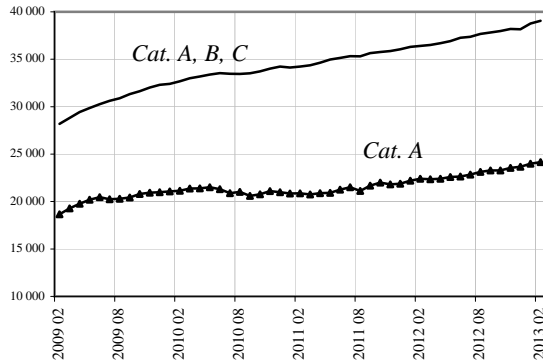
### **Avertissement : demandeurs d'emploi par catégorie :**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6 de la note régionale.

## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN SAONE-et-LOIRE EN FEVRIER 2013

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)

Fin février 2013 dans le département de Saône et Loire, 24 155 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. L'évolution est en augmentation par rapport à fin janvier 2013 (+0,7% soit +174). Sur un an, la tendance reste orientée à la hausse avec +7,9% (soit +1 761).



En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'accroît de +0,6% sur un mois (+11,4% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'établit à 39 061 dans le département de Saône et Loire à fin février 2013. Ce nombre augmente sur un mois : +0,8% soit +298. Sur un an, la hausse atteint +7,3% (soit +2 647).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'accroît de 0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,9% en un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	11 367	12 428	12 515	+ 0.7	+ 10.1
Femmes	11 027	11 552	11 640	+ 0.8	+ 5.6
Moins de 25 ans	4 010	4 495	4 430	- 1.4	+ 10.5
Entre 25 et 49 ans	13 030	13 643	13 785	+ 1.0	+ 5.8
50 ans et plus	5 354	5 842	5 939	+ 1.7	+ 10.9
Hommes de moins de 25 ans	2 033	2 353	2 323	- 1.3	+ 14.3
Hommes de 25 à 49 ans	6 646	7 150	7 214	+ 0.9	+ 8.5
Hommes de 50 ans et plus	2 687	2 926	2 977	+ 1.7	+ 10.8
Femmes de moins de 25 ans	1 977	2 143	2 107	- 1.7	+ 6.6
Femmes de 25 à 49 ans	6 383	6 493	6 571	+ 1.2	+ 2.9
Femmes de 50 ans et plus	2 667	2 917	2 962	+ 1.5	+ 11.1
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>22 394</b>	<b>23 981</b>	<b>24 155</b>	<b>+ 0.7</b>	<b>+ 7.9</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	17 198	18 519	18 655	+ 0.7	+ 8.5
Femmes	19 216	20 244	20 406	+ 0.8	+ 6.2
Moins de 25 ans	6 513	7 137	7 154	+ 0.2	+ 9.8
Entre 25 et 49 ans	21 796	22 683	22 833	+ 0.7	+ 4.8
50 ans et plus	8 106	8 942	9 075	+ 1.5	+ 12.0
Hommes de moins de 25 ans	3 179	3 580	3 572	- 0.2	+ 12.4
Hommes de 25 à 49 ans	10 440	11 007	11 084	+ 0.7	+ 6.2
Hommes de 50 ans et plus	3 580	3 932	3 999	+ 1.7	+ 11.7
Femmes de moins de 25 ans	3 334	3 557	3 582	+ 0.7	+ 7.4
Femmes de 25 à 49 ans	11 356	11 676	11 748	+ 0.6	+ 3.5
Femmes de 50 ans et plus	4 526	5 010	5 076	+ 1.3	+ 12.2
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>36 414</b>	<b>38 763</b>	<b>39 061</b>	<b>+ 0.8</b>	<b>+ 7.3</b>

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

# DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN SAONE-et-LOIRE EN FEVRIER 2013 (suite)

## Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Moins de 1 an	21 022	22 164	<b>22 329</b>	+ 0.7	+ 6.2
1 an ou plus	15 392	16 599	<b>16 732</b>	+ 0.8	+ 8.7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	42.3	42.8	42.8	0,0 pt	+ 0,5 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Entrées et sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C

<i>Données CVS</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Entrées à Pôle emploi	3 697	3 967	<b>3 689</b>	+ 2.0	- 1.2
Sorties de Pôle emploi	3 551	3 279	<b>3 413</b>	- 1.7	- 2.0

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>			
	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Catégorie A</b>	4 163	4 502	<b>4 606</b>	+ 10.6
Catégorie B	615	647	<b>684</b>	+ 11.2
Catégorie C	420	515	<b>465</b>	+ 10.7
<b>Catégories A, B, C</b>	5 198	5 664	<b>5 755</b>	+ 10.7
Catégorie D	171	200	<b>202</b>	+ 18.1
Catégorie E	362	336	<b>315</b>	- 13.0
Catégories A, B, C, D, E	5 731	6 200	<b>6 272</b>	+ 9.4
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	17.5	17.4	18.0	+ 0,5 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	14.1	14.3	14.6	+ 0,5 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données cvs</i>	<i>Effectifs en nombre et %</i>				
	Février 2012	Janvier 2013 *	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	620	573	<b>678</b>	- 4.5	- 14.2
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	1 215	1 002	<b>914</b>	- 30.4	- 22.9
<b>Ensemble</b>	1 835	1 575	<b>1 591</b>	- 22.7	- 19.9

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

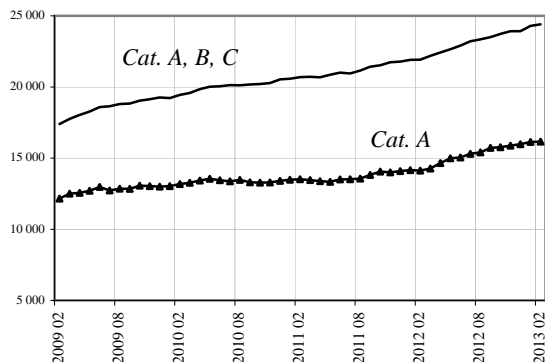
(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

### **Avertissement : demandeurs d'emploi par catégorie :**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6 de la note régionale.

## DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI DANS L'YONNE EN FÉVRIER 2013

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin février 2013, dans le département de l'Yonne, 16 160 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Le nombre de demandeurs s'avère peu évolutif par rapport à fin janvier 2013 (+0,2% soit +28). Sur un an, la tendance reste orientée à la hausse avec +14,5% (soit +2 043).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'accroît de +0,6% sur un mois (+11,4% sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'établit à 24 409 dans le département de l'Yonne à fin février 2013. Ce nombre traduit sur un mois une montée de +0,5% (soit +116). Sur un an, la hausse atteint +11,3% (soit +2 486).

En Bourgogne, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C s'accroît de 0,6% par rapport à janvier 2013 (+9,9% en un an).

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	7 238	8 548	<b>8 518</b>	- 0.4	+ 17.7
Femmes	6 879	7 584	<b>7 642</b>	+ 0.8	+ 11.1
Moins de 25 ans	2 681	3 043	<b>3 021</b>	- 0.7	+ 12.7
Entre 25 et 49 ans	8 206	9 363	<b>9 324</b>	- 0.4	+ 13.6
50 ans et plus	3 230	3 726	<b>3 815</b>	+ 2.4	+ 18.1
Hommes de moins de 25 ans	1 353	1 672	<b>1 644</b>	- 1.7	+ 21.5
Hommes de 25 à 49 ans	4 248	4 972	<b>4 932</b>	- 0.8	+ 16.1
Hommes de 50 ans et plus	1 637	1 904	<b>1 942</b>	+ 2.0	+ 18.6
Femmes de moins de 25 ans	1 328	1 371	<b>1 377</b>	+ 0.4	+ 3.7
Femmes de 25 à 49 ans	3 958	4 391	<b>4 392</b>	+ 0.0	+ 11.0
Femmes de 50 ans et plus	1 594	1 821	<b>1 873</b>	+ 2.9	+ 17.5
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>14 117</b>	<b>16 132</b>	<b>16 160</b>	+ 0.2	+ 14.5

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

### Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Effectifs en nombre et %

Données CVS	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Hommes	10 568	12 014	<b>12 070</b>	+ 0.5	+ 14.2
Femmes	11 355	12 280	<b>12 339</b>	+ 0.5	+ 8.7
Moins de 25 ans	4 105	4 473	<b>4 426</b>	- 1.1	+ 7.8
Entre 25 et 49 ans	13 111	14 557	<b>14 586</b>	+ 0.2	+ 11.3
50 ans et plus	4 707	5 264	<b>5 397</b>	+ 2.5	+ 14.7
Hommes de moins de 25 ans	2 020	2 342	<b>2 339</b>	- 0.1	+ 15.8
Hommes de 25 à 49 ans	6 375	7 229	<b>7 238</b>	+ 0.1	+ 13.5
Hommes de 50 ans et plus	2 172	2 443	<b>2 492</b>	+ 2.0	+ 14.7
Femmes de moins de 25 ans	2 085	2 131	<b>2 088</b>	- 2.0	+ 0.1
Femmes de 25 à 49 ans	6 735	7 328	<b>7 347</b>	+ 0.3	+ 9.1
Femmes de 50 ans et plus	2 534	2 821	<b>2 904</b>	+ 2.9	+ 14.6
<b>Ensemble des catégories A, B, C</b>	<b>21 923</b>	<b>24 293</b>	<b>24 409</b>	+ 0.5	+ 11.3

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

# DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI DANS L'YONNE EN JANVIER 2013 (suite)

## Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un mois	Variation sur un an
Moins de 1 an	13 163	14 164	<b>14 086</b>	- 0.6	+ 7.0
1 an ou plus	8 760	10 130	<b>10 323</b>	+ 1.9	+ 17.8
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	40.0	41.7	<b>42.3</b>	+ 0,5 pt	+ 2,3 pts

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Entrées et sorties à Pôle emploi en catégories A, B, C

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données CVS</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Entrées à Pôle emploi	2 299	2 391	<b>2 234</b>	- 3.3	- 1.7
Sorties de Pôle emploi	2 256	2 026	<b>2 142</b>	- 0.9	- 4.1

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données brutes</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation sur un an
<b>Catégorie A</b>	2 541	2 932	<b>2 975</b>	+ 17.1
Catégorie B	400	403	<b>423</b>	+ 5.8
Catégorie C	289	309	<b>291</b>	+ 0.7
<b>Catégories A, B, C</b>	3 230	3 644	<b>3 689</b>	+ 14.2
Catégorie D	119	142	<b>135</b>	+ 13.4
Catégorie E	100	58	<b>66</b>	- 34.0
Catégories A, B, C, D, E	3 449	3 844	<b>3 890</b>	+ 12.8
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	17.0	16.9	<b>17.4</b>	+ 0,4 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	14.4	14.6	<b>14.8</b>	+ 0,4 pt

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

## Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

*Effectifs en nombre et %*

<i>Données cvs</i>	Février 2012	Janvier 2013	Février 2013	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
- Emplois durables ( 6 mois ou plus)	448	432	<b>573</b>	+ 26.9	+ 1.0
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	744	608	<b>554</b>	- 10.5	- 36.1
<b>Ensemble</b>	1 192	1 040	<b>1 126</b>	+ 3.5	- 23.1

Sources : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des Cvs : DIRECCTE Bourgogne / SEPES, Dares

(1) : Evolution sur les trois mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

### **Avertissement : demandeurs d'emploi par catégorie :**

Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin janvier 2013. En février, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme est proche de celui mesuré en janvier. Par la suite, cet écart devrait se réduire au fil des mois. Au final, à moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme. L'impact de la modification des règles de gestion des radiations administratives sur le nombre de demandeurs d'emploi est détaillé dans l'encadré 3 après la page 6 de la note régionale.